



Certification GIPS

Groupama Asset Management s'est vu délivrer l'attestation annuelle de conformité aux normes de présentation des performances GIPS sur la période allant du 1er janvier au 30 décembre 2008. La certification GIPS couvre pour Groupama Asset Management un historique de performances depuis le 1er janvier 1997.

S'appliquant à la présentation des performances d'actifs gérés pour compte de tiers, les normes GIPS* sont des normes éthiques internationales de présentation des performances. Elles permettent de donner une image fidèle et complète des performances passées, et garantissent une information transparente et exhaustive.

Effectuée par Ernst & Young, la certification atteste la conformité de Groupama Asset Management aux normes GIPS.

* GIPS : Global Investment Performance Standards